

Fiche technique

Crépi au rouleau intérieur

KU-RPi

Description du produit	Le crépi en synthétique intérieur est un crépi de finition prêt à l'emploi, à base d'eau et liant synthétique, pour les murs et les plafonds intérieurs.				
Composition	Liants:	Dispersion de polymères			
	Additifs:	Farine et sables de marbre, pigments de couleur, fibres, etc.			
	Adjuvants:	De l'eau, la conservation en pot, les additifs.			
Champ d'application	Les supports de base appropriés sont : les enduits d'égalsation, les enduits lisses, les spatulations, les panneaux à base de plâtre, de fibre plâtre etc, doivent être pretraités avec la couche de fond Granolan. Le crépi au rouleau Granolan est disponible dans la couleur de base blanche ou teintée.				
L'épaisseur de la couche	Minimum :	1.0 mm			
Consommation	Type	Granulométrie	par m² env.	Structure	Teinte
	KU-RPi	0.5 mm	1.1 kg	Structure d'effet	oui
	KU-RPi	1.0 mm	1.4 kg	Structure d'effet	oui
	KU-RPi	1.5 mm	1.8 kg	Structure d'effet	oui
Form de livraison	Conditionnement/ récipient à 25 kg				
Traitement	Traitement pas en dessous de +5° C Le substrat doit d'abord être traité avec une couche de fond Granolan. Avant l'application, bien remuer le crépi au rouleau Granolan et l'appliquer avec un rouleau à peinture ou le projeter avec un pistolet à trémie sur des supports stables, propres et secs. Une épaisseur de couche minimale de 1,0 mm doit être respectée.				
Remarques	Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Nos fiches signalétiques sont à lire sous www.granol.ch .				
Stockage	Stocker dans un endroit accessible uniquement aux personnes autorisées. Conserver dans le récipient d'origine à température ambiante. Lorsqu'il est stocké dans des conteneurs fermés et dans un endroit sec, le produit peut être				

conservé jusqu'à 12 mois après la date de production. Date d'emballage : voir emballage.

Elimination

Ne pas rejeter à l'égout ou éliminer avec les ordures ménagères. Numéro de code de déchet selon CED : 10 13 99. Éliminer le produit comme un produit non utilisé. Retournez les emballages vides pour qu'ils soient recyclés, valorisés ou éliminés localement.

Indications de sécurité

Danger : aucun

Peut provoquer des réactions allergiques.

P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

P305a: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.

P501e: produit/son récipient doivent être éliminés d'une manière sûre.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee
T +41 41 926 96 96
info@granol.ch, www.granol.ch

